

REGION DES HAUTS-BASSINS CONSEIL REGIONAL SECRETARIAT GENERAL		BURKINA FASO La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons
--	---	--

Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PAPEA), phase 2

Termes De Référence d'activités

Titre de l'activité : « Organisation d'un dialogue entre les acteurs de clusters, groupe de leaders, interprofessions et OSC pour la validation des conclusions des journées thématiques et proposer des notes de plaidoyer à présenter aux décideurs »

Juin 2025

Nom du cofacilitateur	Conseil Régional des Hauts-Bassins
Date de préparation des TdR	28 mai 2025
Lien avec PTBA de PAPEA	PTBT1
Ligne budgétaire du PAPEA	2630/404.3100
Effet	Effets 3 : Des mesures d'amélioration des conditions cadres sont prises au bénéfice de l'entrepreneuriat agricole
Extrant	Extrant 3.1: Les acteurs des systèmes de marché identifient et font remonter dans différents cadres de concertation les contraintes et opportunités au développement de l'entrepreneuriat agricole
Activité	A312 : Soutien au plaidoyer au niveau méso

* Code de l'activité selon PTBA du projet

1. Contexte et Justification

Dans le cadre de l'amélioration des conditions cadres de l'entrepreneuriat agricole afin de trouver des solutions adaptées aux contraintes que rencontrent les acteurs des filières tubercule et volaille dans la région des Hauts-Bassins, le Conseil régional des Hauts-Bassins, avec l'appui du PAPEA 2, a organisé, les 25, 26 et 27 mars 2025, trois (03) journées thématiques sur l'accès aux marchés institutionnels, l'accès aux ressources financières, aux intrants et aux équipements et l'accès à la terre et à la sécurisation foncière. Ces journées thématiques qui ont regroupé les membres des clusters (producteurs, transformateurs, commerçants, distributeurs), des acteurs d'appui, les interprofessions volaille, patate et manioc, des ONG et OSC et des projets et programmes ont permis :

- d'identifier des obstacles d'accès aux marchés institutionnels, aux ressources adaptées, à la terre et à la sécurisation foncière ;
- d'identifier des défis à relever ;
- de proposer des solutions aux obstacles que rencontrent les entreprises agricoles.

Ainsi, dans l'optique de valider les résultats de ces trois (03) journées thématiques en vue de leur présentation aux décideurs, mais aussi de renforcer l'engagement des parties prenantes régionales et aboutir à une approche participative et concertée, il est organisé une concertation entre les acteurs de clusters, groupe de leaders, interprofessions et OSC.

Les présents termes de références sont élaborés pour préciser les objectifs, les résultats ainsi que l'organisation pratique de l'atelier « **Organisation d'un dialogue entre les acteurs de clusters, groupe de leaders et OSC pour la validation des conclusions des journées thématiques** ».

2. Objectifs et résultats attendus

Objectifs

L'objectif global de cet atelier est de faciliter un dialogue entre les acteurs des clusters, les groupes de leaders, les interprofessions et organisations de la société civile pour valider les conclusions des trois (03) journées thématiques.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Présenter et valider la synthèse des résultats de l'analyse des trois (03) journées thématiques à travers un diagnostic approfondi des obstacles ;
- Faire une synthèse des résultats à soumettre aux décideurs ;
- Elaborer des notes de plaidoyer à soumettre aux décideurs ;
- Elaborer une charte d'engagement des acteurs devant conduire le plaidoyer ;
- Proposer la cartographie des décideurs et cibles.

Résultats attendus

Au sortir de l'atelier, les résultats attendus sont :

- La synthèse des résultats de l'analyse des trois (03) journées thématiques est présentée et validée ;
- Une synthèse des résultats à soumettre aux décideurs est faite ;
- Des notes de plaidoyer à soumettre aux décideurs sont élaborées ;
- Une charte d'engagement des acteurs devant conduire le plaidoyer est élaborée ;
- Une cartographie des décideurs et cibles du plaidoyer est faite.

3. Livrables attendus

Les livrables de cette activité sont :

- Le rapport de l'activité assorti de photos ;
- La liste des participants en annexe ;
- La liste des décideurs et cibles identifiés pour l'atelier avec les décideurs ;
- Les notes de plaidoyer des différentes thématiques ;
- Une charte d'engagement.

4. Méthodologie

L'activité se déroulera sur trois (03) jours. Elle alternera des séances plénières et des travaux de groupes. Une plénière d'ouverture présentera les résultats des trois (03) journées thématiques en vue de leur validation. Ensuite dans les travaux de groupes, les acteurs se pencheront sur le choix des obstacles pertinents pour lesquelles, ils élaboreront des notes de plaidoyers. Ceux-ci seront appuyés par des personnes ressources. Chaque groupe désignera un rapporteur pour présenter les conclusions en plénière.

La logistique inclut une salle équipée, la prise en charge des participants (hébergement, restauration et transport) et la mise à disposition de supports de travail.

5. Lieu et date

L'activité se déroulera du **24 au 26 juin 2025 à Bobo-Dioulasso** dans la salle de réunion du Conseil Régional des Hauts-Bassins.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



HELVETAS
BURKINA FASO



Impact
that matters

6. Calendrier

Jour (date)	Horaire	Sous Activités	Responsable	Nombre de jour
23 Juin	-	Arrivée des participants Non-Résidents	-	1
24 Juin	08h00- 08H30	Accueil et installation des participants	Conseil Régional	1
	8h30-8h45	Discours d’ouverture	Présidente	
	08H45-09H15	– Présentation des participants – Amendement du Chronogramme – Présentation des objectifs de l’atelier	Conseil Régional	
	09H15-09H30	- Photo de famille - Interview		
	09H30-11H00	– Présentation de la synthèse des résultats des journées thématiques – Echanges sur la présentation – Validation des résultats	- Conseil Régional - Participants	
	11H00-11H30	Pause-café	Conseil Régional	
	11H30-13H30	Travaux de groupe pour analyser les résultats des journées thématiques	Participants	
	13H30-14H30	Restitution des résultats des travaux de groupe.		
	14H30-15H00	Echange sur la rédaction de la note de plaidoyer (Expert)	Personnes ressources	
	15H00	Pause déjeuner et fin de la journée	Conseil Régional	
25 Juin	08H30-09H00	Lecture et amendement du rapport du premier jour	Participants	1
	09H00-11H00	Travaux de groupe pour la rédaction des notes de plaidoyer		
	11H00-11H30	Pause-café	Conseil Régional	
	11H30-13H00	Travaux de groupe pour la rédaction des notes de plaidoyer	Participants	
	13H00-14H30	Restitution et Validation des notes de plaidoyer		
	14H30	Pause déjeuner et fin de la journée	Conseil Régional	
26 Juin	08H00-08H30	Lecture et amendement du rapport du premier jour	Rapporteurs et Participants	1
	08H00-10H30	Elaboration de la Charte d’engagement		
	10H30-11H00	Pause-café	Conseil Régional	
	11H00-12H30	Cartographie des décideurs et cibles	Participants	
	12H30	Clôture et pause déjeuner et fin de la journée	Conseil Régional	

7. Indicateurs

Cette activité contribue à la réalisation des indicateurs de performance suivants du projet et/ou de PAPEA :

Indicateur**	Cible (de l'activité)		
Nombre de personnes touchées	55	Hommes	
		Femmes	
		Jeunes	
Thème de plaidoyer abordé	Dialogue entre les acteurs pour la validation des résultats des journées thématiques et la rédaction de notes de plaidoyer		
Nombre de cadre de concertation organisés avec les acteurs des systèmes de marché	1		
Nombre d'opportunités identifiées			
Nombre de solutions concertées apportées aux contraintes			

8. Liste des participants

Localités	Structures	Effectif		Effectifs jeunes et femmes invités	
		Résidents	Non-résidents	Femmes	Jeunes
Bobo-Dioulasso	Conseil Régional	1			
	Groupe de plaidoyer cluster	5			
	Co-fa	1			
	PAPEA	2			
	DR agriculture	2			
	IRSAT	1			
	Commune de Bobo (Point focal PAPEA, PRM et service domanial)	3			
	CRA	1			
	CPF	1			
	SPONG	1			
	ROPFA	1			
	Interprofession volaille locale	1			
	Interprofession volaille moderne	1			
	CRJ	1			
	Coordination régionale des femmes	1			

Localités	Structures	Effectif		Effectifs jeunes et femmes invités	
		Résidents	Non-résidents	Femmes	Jeunes
	Chefferie coutumière	1			
	DR contrôle financier et marché public	1			
	SONAGESS	1			
	Service Régional du Cadastre	1			
	Guichet Unique du foncier	1			
	PRM du CHR SORO SANOU	1			
	Responsable d'achats alimentaires de la maison d'arrêt de Bobo	1			
	Fonds Faso Kuna Wili	1			
	Caisse populaire	1			
	Fonds Dumu Ka Fa	1			
	Tropic AGRO- CHEM	1			
	NAFASO	1			
	FEROPAA	1			
	Personne-ressource	1			
	Equipe d'animation	5			
	Stagiaire PAPEA	1			
Panoumasso	Union Provincial des Producteurs de Manioc du Houet		1		
Karangasso Sambla	Groupe de plaidoyer cluster		1		
Bama	Groupe de plaidoyer cluster		1		
	Service domanial communal		1		
Orodara	Groupe de plaidoyer cluster		1		
	Service domanial communal		1		
Satiri	Groupe de plaidoyer cluster		1		
Toussiana	Groupe de plaidoyer cluster		1		
Ouagadougou	FIAB		1		
	Personne-ressource		1		
Banfora	Interprofession Patate		1		
	Interprofession Manioc		1		
	Total	43	12		

9. Conditions de prise en charge

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des participants non-résidents seront remboursés sur présentation d'un ordre de mission dûment signé et visé. Les participants non-résidents sont priés de venir en transport en commun. Le tableau ci-dessous donne les détails des conditions de prise en charge des participants non-résidents.

Participants	Jour	Hébergement	Restauration	Total
Acteurs essentiels membres des cluster	23 juin 2025 (veille de l'activité)	8000	6500	14500
	24 juin 2025	8000	4000	12000
	25 juin 2025	8000	4000	12000
	26 juin 2025 (fin de l'activité)	0	0	0
Autres participants	23 juin 2025 (veille de l'activité)	18000	9000	27000
	24 juin 2025	18000	4000	22000
	25 juin 2025	18000	4000	22000
	26 juin 2025 (fin de l'activité)	0	0	0

L'ordre de mission est établi avec pour date de départ le 23 juin 2025 et la date de retour 26 juin 2025.

Les frais d'hébergement sont justifiés par reçus ou facture acquittée

Les résidents autres que les acteurs essentiels membres des clusters sont pris en charge à hauteur de 5 000 FCFA par jour d'atelier pour leur déplacement.

Les acteurs essentiels membres des clusters résidents sont pris en charge à hauteur de 3 000 Francs par jour.

10 Approbation de l'activité

Circulation du dossier	Date	Visa	Commentaire
Conseil Régional des Hauts-Bassins	26/05/2025		
Comptabilité du Conseil Régional des Hauts-Bassins : confirmation de la disponibilité budget	27/05/2025		
Avis du conseiller d'affaires des Hauts-Bassins			
Avis de l'experte plaidoyer			
Chargé de projet PAPEA(Validation)			